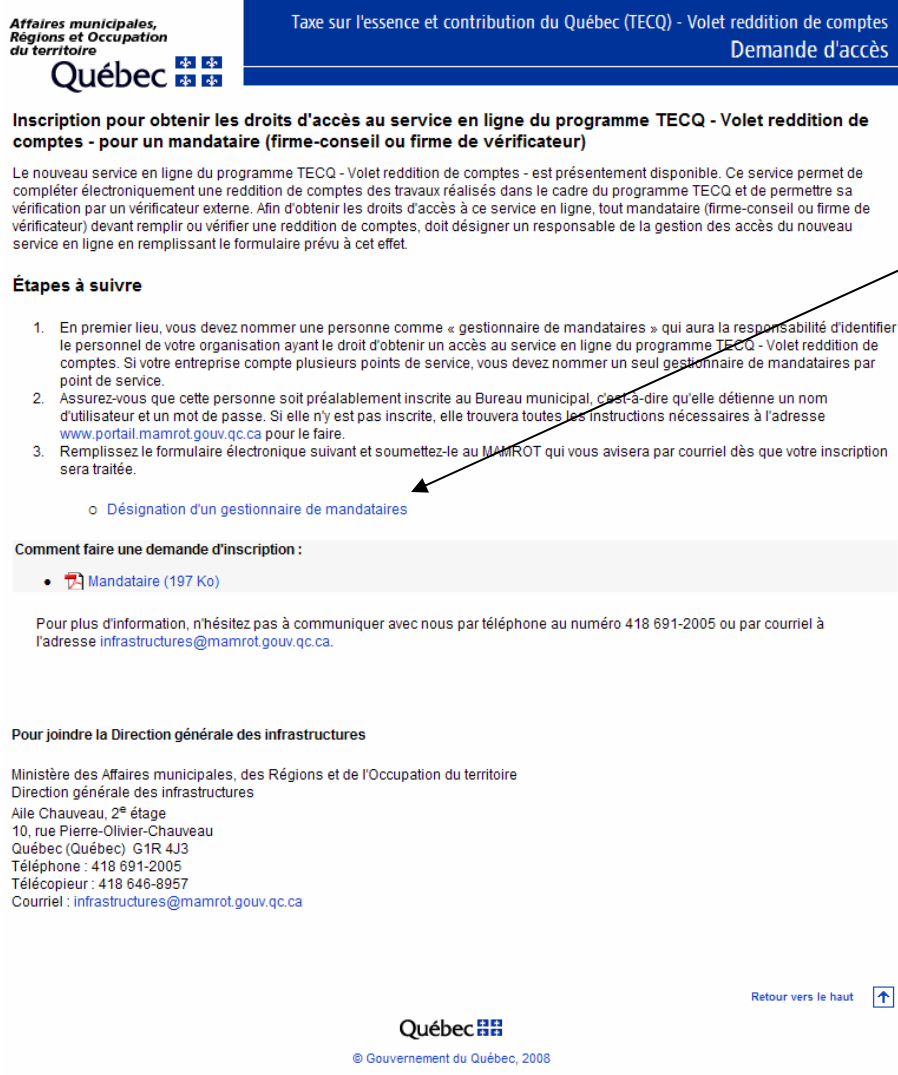






## Comment faire une demande d'inscription pour obtenir les droits d'accès au service en ligne du programme TECQ pour les mandataires

### Étape 1 – Sélectionnez le formulaire

 <p><b>Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire</b> <b>Québec</b> </p> <p><b>Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) - Volet reddition de comptes</b> <b>Demande d'accès</b></p> <p><b>Inscription pour obtenir les droits d'accès au service en ligne du programme TECQ - Volet reddition de comptes - pour un mandataire (firme-conseil ou firme de vérificateur)</b></p> <p>Le nouveau service en ligne du programme TECQ - Volet reddition de comptes - est présentement disponible. Ce service permet de compléter électroniquement une reddition de comptes des travaux réalisés dans le cadre du programme TECQ et de permettre sa vérification par un vérificateur externe. Afin d'obtenir les droits d'accès à ce service en ligne, tout mandataire (firme-conseil ou firme de vérificateur) devant remplir ou vérifier une reddition de comptes, doit désigner un responsable de la gestion des accès du nouveau service en ligne en remplissant le formulaire prévu à cet effet.</p> <p><b>Étapes à suivre</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. En premier lieu, vous devez nommer une personne comme « gestionnaire de mandataires » qui aura la responsabilité d'identifier le personnel de votre organisation ayant le droit d'obtenir un accès au service en ligne du programme TECQ - Volet reddition de comptes. Si votre entreprise compte plusieurs points de service, vous devez nommer un seul gestionnaire de mandataires par point de service.</li><li>2. Assurez-vous que cette personne soit préalablement inscrite au Bureau municipal, c'est-à-dire qu'elle détienne un nom d'utilisateur et un mot de passe. Si elle n'y est pas inscrite, elle trouvera toutes les instructions nécessaires à l'adresse <a href="http://www.portail.mamrot.gouv.qc.ca">www.portail.mamrot.gouv.qc.ca</a> pour le faire.</li><li>3. Remplissez le formulaire électronique suivant et soumettez-le au MAMROT qui vous avisera par courriel dès que votre inscription sera traitée.<ul style="list-style-type: none"><li>o Désignation d'un gestionnaire de mandataires</li></ul></li></ol> <p><b>Comment faire une demande d'inscription :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>•  Mandataire (197 Ko)</li></ul> <p>Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au numéro 418 691-2005 ou par courriel à l'adresse <a href="mailto:infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca">infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca</a>.</p> <p><b>Pour joindre la Direction générale des infrastructures</b></p> <p>Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire Direction générale des infrastructures Aile Chauveau, 2<sup>e</sup> étage 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3 Téléphone : 418 691-2005 Télécopieur : 418 646-8957 Courriel : <a href="mailto:infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca">infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca</a></p> <p style="text-align: right;"><a href="#">Retour vers le haut</a> </p> <p style="text-align: center;"><b>Québec</b>  © Gouvernement du Québec, 2008</p>	<p>1. Sélectionnez le formulaire « Désignation d'un gestionnaire de mandataires ».</p>
--	--

## Étape 2 – Inscrivez les informations

2. Inscrivez les informations sur la firme-conseil ou la firme de vérificateur.

### Désignation d'un gestionnaire de mandataires (firme-conseil ou firme de vérificateur)

Les champs accompagnés d'un astérisque (\*) sont obligatoires

#### Étape 1 – Identifiez la firme-conseil ou la firme de vérificateur

Inscrivez les coordonnées complètes de votre organisation.

\* Nom de l'organisme

\* Type de mandataire

\* Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)  ?

Numéro civique

\* Nom de la rue

\* Municipalité  ?

\* Code postal

Région administrative

\* Circonscription électorale provinciale  ?

\* Circonscription électorale fédérale  ?

Inscrivez les coordonnées du demandeur. Le demandeur doit être une personne en autorité au sein de la firme-conseil ou de la firme de vérificateur.

\*  M.  Mme

\* Nom du demandeur

\* Prénom du demandeur

\* Fonction

\* Téléphone   poste

\* Courriel

3. Inscrivez les coordonnées du demandeur.

#### Étape 2 – Identifiez le gestionnaire de mandataires

Inscrivez le nom d'utilisateur au Bureau municipal de la personne au sein de votre organisation qui est désignée comme **gestionnaire de mandataires**. Les coordonnées apparaîtront automatiquement. Une organisation ne peut désigner qu'un seul gestionnaire pour le service en ligne du programme TECQ - Volet reddition de comptes, et ce, pour chaque point de service.

\* Nom d'utilisateur au Bureau municipal   ?

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone   poste

Courriel

4. Inscrivez le nom d'utilisateur au Bureau municipal du gestionnaire de mandataires désigné, puis cliquez sur « Chercher ». Ses coordonnées apparaîtront automatiquement.

Pour modifier les coordonnées personnelles de la personne identifiée, cette dernière doit se rendre sur le site du [Bureau municipal](#), donner son nom d'utilisateur et son mot de passe, puis faire les modifications dans la page [Modification aux données personnelles et aux accès](#).

5. Lorsque toutes les cases sont complétées, cliquez sur « Soumettre ».

Pour joindre la Direction générale des infrastructures


Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Direction générale des infrastructures  
Aile Chauveau, 2<sup>e</sup> étage  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2005  
Télécopieur : 418 646-8957  
Courriel : [infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca](mailto:infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca)

[Retour vers le haut](#) ↑

## Étape 3 – Page de confirmation

Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire  
**Québec**

Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) - Volet reddition de comptes  
Demande d'accès

 Merci, votre demande a été envoyée avec succès à la Direction générale des infrastructures.

[Retour à la page précédente](#)

Pour joindre la Direction générale des infrastructures

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Direction générale des infrastructures  
Aile Chauveau, 2<sup>e</sup> étage  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2005  
Télécopieur : 418 646-8957  
Courriel : [infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca](mailto:infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca)

[Retour vers le haut](#) 

**Québec**

© Gouvernement du Québec, 2008

6. Le système vous indique que la demande a été transmise avec succès à la Direction des infrastructures.